IPNS Ne pas jeter sur la voie publique. Conception: YH.

Du nouveau au Vigan p1 , **Comptes administratifs 2015** p2, **Budgets 2016** p3, **Du côté des associations / Plein feux sur nos commerces** p4.

Du nouveau au Vigan...

"La Crucifixion" de retour à l'abbatiale.
La commune avait entrepris de faire restaurer ce tableau majeur qui se trouvait délaissé derrière le Maître Autel et semblait en piètre état. Cette œuvre qui date du 18ème,non signée, d'une taille respectable de 2,80m de haut x160 m de large, représente le Christ sur la croix avec St Jean à sa gauche et la Vierge à droite. Une restauration de cette huile sur toile a été réalisée par Véronique Roques et l'oeuvre a désormais repris place au cœur de l'abbatiale.
L'église sera ouverte au public en juillet et août (10h30-12h30 et 15h30-18h30).
Cette année encore, une exposition de photos sera présentée...

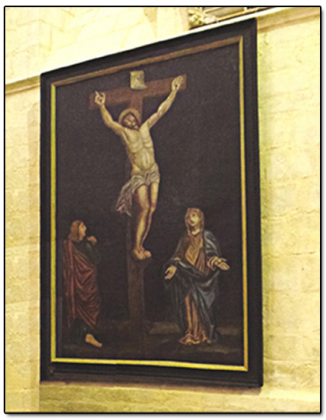

Le ***Docteur Trescazes*** a déplacé son cabinet . Devenue viganaise depuis l'acquisition d'une maison de hameau, la dimension du cabinet et de son logement n'était plus adaptés à ses besoins. Elle est maintenant installée dans la "grangette" de la mairie qui a été aménagée en conséquence et qui possède son parking.

"La passerelle" plébiscitée par les promeneurs du lac :
Il en a fallu de l'obstination pour voir se réaliser le vœu de la population qui souhaitait depuis longtemps l'enrichissement de ce parcours d'agrément, en l'occurrence ne plus avoir à passer sur la chaussée pour faire le tour complet du lac.

Un petit clin d'oeil à notre nouvelle postière installée dans un bureau tout fraîchement refait et qui est ouvert le matin du mardi au samedi. N'hésitez pas à le fréquenter... L'ouverture du samedi matin étant sujette au taux de fréquentation !!!

Du côté de la Mairie

- **Fichier population:** Pour continuer au mieux leur service à la population, les secrétaires de mairie réitèrent leur demande de coordonnées email aux habitants qui possèdent une adresse, ceci pour les prévenir notamment en cas d'intempéries mais également leur rappeler le programme de l'Espace Jean Carmet par exemple...

- **Contrat Municipal Etudiant: Comment favoriser l'égalité des chances de chaque étudiant en l'aidant à poursuivre ses études?**
Pour la huitième année lors de la rentrée 2015/2016, la municipalité a répondu à cette problématique en octroyant une aide financière, soumise aux conditions de ressources familiales à neuf viganais(es) entreprenant ou continuant des études. En contre partie les étudiants réalisent quelques heures de travail au service de la commune ou d'associations viganaises. Le Centre Communal d'Action Sociale en charge de ce contrat renouvelé chaque année, informe les étudiants que **les dossiers d'inscription pour la rentrée 2016/2017 seront à retirer en mairie à compter du lundi 11 juillet 2016**.

- **Quand les habitants de la commune se forment aux "Gestes de Premiers Secours"....**
A l'initiative de la mairie et en partenariat avec les Sapeurs Pompiers de Gourdon, des séances ont été dispensées les 24 et 31 mars 2016: Alerte des secours, Réanimation cardio pulmonaire, Mise en place du défibrillateur étaient au programme de cette initiation. Vingt et une personnes, dont de nombreux employés municipaux et commerçants ont pu expérimenter l'utilisation du défibrillateur et bénéficier grâce aux deux formateurs, de conseils permettant d'avoir les bons réflexes pour sauver une vie . Ainsi formés, nos concitoyens se positionnent comme premier maillon de la chaine afin de rendre plus efficace l'intervention des secours.

- **L'ALSH** est ouvert pendant les vacances scolaires (exceptées la semaine du premier de l'an et la dernière d'août), de 7h45 à 18h15 (plusieurs plages horaires possibles) ainsi que les mercredis de 14h à 18h15. Des semaines à thème sont proposées durant les vacances avec une sortie par semaine. L'ALSH accueille des enfants de 3 à 12 ans. Renseignements auprès de la Mairie du Vigan ou au 05.65.41.33.41.

Comptes administratifs 2015

A. COMMUNE

	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Fonctionnement	**1 389 298,49**	**1 642 296,31**	**+ 252 997,82**
Investissement	**690 004,06**	**1 231 325,55**	**+ 541 321,49**
Total	**2 079 302,55**	**2 873 621,86**	**+ 794 319,31**

En 2014, la commune avait contracté un prêt relais de 300 000 € pour financer de gros investissements : restauration de l'église, achat du garage et de la maison Guitard, achat du bâtiment Cournac sur la ZA des Millepoises (rétrocédé à l'entreprise "Les Vérandas du Quercy" par crédit-bail).
Cet emprunt a été entièrement remboursé en 2015. La commune est donc toujours sans dette.

B. EAU

	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Exploitation	**325 134,51**	**500 498,61**	**+ 175 364,10**
Investissement	**227 362,19**	**169 411,83**	**-57 950,36**
Total	**552 496,70**	**669 910,44**	**+ 117413,74**

Les montants des dépenses et des recettes sont artificiellement gonflés par des jeux d'écriture concernant une régularisation des amortissements. Seuls, les résultats de clôture sont significatifs. La même remarque s'applique au service de l'assainissement où les amortissements sont également obligatoires.

C. ASSAINISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Exploitation	**66 805,29**	**176 355,58**	**+ 109 550,29**
Investissement	**310 628,40**	**233 353,71**	**-77 274,69**
Total	**377 433,69**	**409 709,29**	**+ 32 275,60**

L'année 2015 marque la fin des dépenses d'extension de la station d'épuration. Pour éviter l'emprunt, le budget communal avait consenti une avance remboursable au budget de l'assainissement.

D. ATELIER DE DECOUPE

	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Fonctionnement	**18 750,46**	**42 750,00**	**+ 23 999,54**
Investissement	**527 260,15**	**527 260,15**	**/**
Total	**546 010,61**	**570 010,15**	**+ 23 999,24**

Le budget annexe concerne la boucherie des Près-Vignals. Les montants figurant dans l'investissement ne sont qu'un jeu d'écriture concernant le transfert de ce programme du budget général, où il avait été initié.

E. C.C.A.S.

	Dépenses	Recettes	Résultats de clôture
Fonctionnement	**17 259,66**	**216 39,21**	**+ 4 379,55**
Investissement	**/**	**700,00**	**+ 700,00**
Total	**17 259,66**	**22 339,21**	**+ 5 079,55**

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est géré par un conseil d'administration de 11 personnes : 6 élus (dont la présidente Sylvette Bélonie) et 5 autres habitants de la commune ;
Il instruit notamment les dossiers du CME (contrat municipal étudiant) et est financé par une subvention du budget communal (20 000 € en 2015).

RÉSULTAT GLOBAL DE CLOTURE + 973 087,74 €

Daniel SOULADIÉ.

Budgets 2016

A. COMMUNE

1. *Fonctionnement 1 492 303 €*

L'Etat poursuit sa politique de paupérisation de la ruralité : les dotations baissent de 23214 € (-7,55 %) les compensations de 4 318 € (-14,37%).
Par contre, le transfert de la compétence urbanisme aux communautés de communes (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) assurée antérieurement et gratuitement par la DDT, engendre une nouvelle dépense pour la commune : 11 200 €.
Injustice, incohérence, absurdité même, président au calcul du FPIC (fond de péréquation des ressources intercommunales) Le Vigan et toutes les communes de la communauté reversent à l'état un montant variable (7 000€ pour Le Vigan) destiné à être attribué à des communes plus pauvres !
Où sont-elles ?
En résumé, c'est un manque à gagner de 45 732 €. Dans ces conditions il est évident que beaucoup de communes, à moins de réduire drastiquement leurs investissements, seront obligées d'augmenter les impôts locaux.
Heureusement Le Vigan possède deux atouts :
-l'absence de dette ;
-les revenus de ses cinquante immeubles (320 000 €).

2. *Investissement 1 113 725,43 €*

C'est donc logiquement pour préserver son autonomie financière et sa capacité d'autofinancement qu'est prévu l'achat de l'ancien laboratoire de pâtisserie de la SCI Valette d'un montant de 185 000 € et sa location-vente à une nouvelle entreprise.
Toujours en investissement sont prévus notamment la poursuite des travaux sur l'église (100 000 €) et un montant de 250 000 € pour payer les premières dépenses afférentes à une salle de sports.

3. *Impôts locaux*

Au 1er juillet 2016, seront transférées à la communauté de communes les compétences suivantes :
-Service incendie.
-Construction et fonctionnement d'une salle de sports au Vigan.
-Entretien et fonctionnement des deux gymnases de Gourdon et des deux piscines (Gourdon et St Germain).
Ces transferts engendreront une dépense supplémentaire de 268 061 € pour 6 mois, à la charge de la communauté, d'où une augmentation de 9,1 % des impôts locaux. En contrepartie, la commune du Vigan baissera ses taux de 9 % ; La compensation sera quasiment intégrale.

	Communauté de Commune Quercy-Bouriane		Commune Le Vigan	
	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	7,68%	8,38%	7,03%	6,40%
Foncier bâti	7,88%	8,60%	7,43%	6,76%
Foncier non bâti	87,29%	95,26%	85,15%	77,50%
Cotisation foncière des entreprises	14,75%	16,10%	13,00%	11,83%

B. EAU

Exploitation : 397 413,74 €
Investissement : 146 687,27 €

C. ASSAINISSEMENT

Exploitation : 111 475,90 €
Investissement : 125 979,37 €

L'augmentation continue des charges (contrôles, maintenances, entretien... etc.) a nécessité une hausse des tarifs pour 2016, soit :

- Eau : 1,20 € le m3
- Assainissement : 1 € le m3

A cela s'ajoutent diverses taxes diverses taxes perçues auprès des usagers et reversées à l'Agence du Bassin.
Les tarifs "Abonnement" et "Raccordement" restent sans changement.

D. ATELIER DE DÉCOUPE

Fonctionnement : 53 999,54 €
Investissement : /

Le loyer perçu est de 30 000€, l'excédent 2015 de 27 999,54€ sera reversé au budget communal.

E. C.C.A.S.

Fonctionnement : 22 470,55 €
Investissement : 700,00 €

Daniel SOULADIÉ.

Du côté des associations

A propos de l'Association **LE VIGAN, CULTURE ET ANIMATIONS...**

Depuis plusieurs années, cette association viganaise est le comité de soutien financier et logistique de l'Espace Culturel Jean Carmet. Elle apporte une aide indispensable à son bon fonctionnement au fil des saisons culturelles. Saluons l'action de la présidente de LVCA, **Jacqueline Lacombe** et de l'équipe de membres et de bénévoles motivés qu'elle sait fédérer autour d'elle.
Veuillez noter que le 05 juin aura lieu sur la place du village le traditionnel vide grenier de l'association. Si vous voulez soutenir leur action venez nombreux réserver vos emplacements, visiter les stands et surtout merci de communiquer cette date autour de vous !

LA FRATERNITE VIGANAISE (association des ainés ruraux Viganais)

Cette association fondée il y a de nombreuses années, fonctionne à ce jour avec les mêmes statuts: élections annuelles des responsables lors d'un conseil d'administration, présentation du bilan annuel, proposition des activités pour l'année suivante. Elle est aujourd'hui présidée avec beaucoup de dynamisme par Mme Georgette Tocaven. Durant l'année 2016: les nombreuses prévisions retenues tel que la visite du vieux Cahors, déjà effectuée, la visite du façonnage du cuir dans le Tarn, une croisière sur le Canal du midi à Villefranche de Lauragais, un déplacement à Agen pour assister dans un cabaret à un diner-spectacle et un autre pour bénéficier de la revue du Cirque du Soleil à Toulouse.
D'autres activités en cours tout au long de l'année, comme les après-midi belote, scrabble, atelier couture, atelier informatique, rencontres gastronomiques, les concours de belote ou de pétanque, vide-greniers, journée de marche inter-club prévue cette année à Payrignac, et des projections de photos ou de films reflétant les différentes actions du club et la vie des vieux métiers de la Bouriane, grâce à notre technicien Patrick L.
Cet ensemble d'activités, en particulier pour les transports et voyages, devenus onéreux, ne sont envisageables qu'avec un regroupement de plusieurs clubs. LA FRATERNITE VIGANAISE s'associe actuellement avec des clubs voisins ,concernant les excursions éventuelles, permettant ainsi une meilleure valorisation.
Les actions effectuées au cours de l'année s'appuient financièrement sur une modeste cotisation des adhérents, sur l'aide de la municipalité, sur les recettes de concours de belote, de lotos, ou de ventes de produits: broderies, gâteaux et autres, confectionnés par les adhérents ou adhérentes bénévoles.
LA FRATERNITE VIGANAISE participe également à l'association départementale nommée Génération Mouvement qui regroupe l'ensemble des clubs ruraux, permettant ainsi d'harmoniser les actions annuelles prévues au cours de l'année, de s'informer sur les droits, les risques, les nouveaux textes en vigueur et de négocier les contrats communs. Cette Association Viganaise essaie de gérer dans la Fraternité un ensemble d'activités pouvant répondre aux goûts de chacun des Adhérents.

Pleins feux sur nos commerces

C'est le chaussant-maroquinerie qui est mis en avant pour ce n° :
C'est **Corinne** à la **Cordonnerie St Jacques** au centre bourg qui vous accueille avec le sourire ;
C'est **Cristobal** à l'**Arlequin** dans la zone commerciale qui vous propose une belle gamme de chaussures à bon prix.

Cordonnerie SAINT-JACQUES,
Le bourg
Tél: 05.65.37.07.37

Chaussures ARLEQUIN,
Les Millepoises
Tél: 05.65.41.08.76

- NOUVEAU BUREAU DE L'A.C.A.V.

Christian Michel "Épicerie Brassé" est le nouveau président de cette association de commerçants qui regroupe 60 adhérents.
Stéphane Gruchwiack "Les Vérandas du Quercy" est le nouveau trésorier. ***Cathy Maladen "Boucherie Maladen"*** est trésorière adjointe.
Corinne Bonnet "Cordonnerie Maroquinerie St Jacques" a pris les fonctions de secrétaire et ***Richard Larmenier, thérapeute manuel*** est son adjoint.
Découvrez des informations, des photos et plus encore sur la **page facebook** de vos artisans, commerçants, professions libérales de notre belle commune sur: **Levigan-lot** *(avec un L majuscule)*

A noter: de nouveaux propriétaires ***"aux Pieds dans le Plat"***.
On y travaille en famille et l'accueil y est agréable et les menus goûteux, divers et variés. Bienvenue à Didier Bazin!

Restaurant
"Les pieds dans le plat",
Le Pouget
Tél: 05.65.32.42.61

À l'Espace Culturel Jean Carmet...

www.espace-jeancarmet.fr

En avant-première, quelques nouvelles de la Saison 2016-2017: La Commission Culture de la Municipalité s'est régulièrement réunie pour travailler à l'élaboration de cette 8ème saison. Ainsi une quinzaine de manifestations - spectacles et conférences – a été choisie.
Retenez d'emblée la date du **vendredi 9 septembre 18h30** : la sélection nouvelle vous sera alors dévoilée !

Pour rappel, horaires de la billetterie-spectacle, *(désormais en mairie)* ***: MERCREDI, JEUDI et VENDREDI matins, de 8h à 12h***